

**DELIBERATION N° 2001/01-07 - CLASSES DE MER
2000/2001.**

Monsieur SQUILLACE, rapporteur, propose l'examen de l'organisation de 2 classes de mer.

En accord avec Madame l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale chargée de la Circonscription du 1er degré, le séjour suivant est prévu :

- du 23 avril au 5 mai 2001
- nombre de classes : 2 de CM2
- nombre d'élèves : 58
- école primaire Jacques Prévert
- Enseignants participants : M. WEITZEL et Mme KORNBRUST
- Lieu d'accueil : Centre Nautique de LECHIAGAT (Finistère)

L'organisation de ces classes serait confiée à la Fédération des Oeuvres Laïques du Finistère.

Les modalités d'organisation de ces classes sont conformes aux circulaires ministérielles.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter l'organisation de ces classes de mer dont le prix du séjour s'élève à 3 925 Francs par élève,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de séjour et à payer les acomptes prévus par celle-ci,
- de fixer la participation des familles suivant le tableau ci-après,
- de rappeler que pour les familles envoyant la même année deux enfants en classe de découverte, une réduction de 10 % sera accordée sur le montant de la participation familiale à payer par enfant,
- de rappeler que les seules situations et ressources familiales prises en compte pour le calcul de la participation seront celles afférentes à l'année 1999,
- de fixer l'indemnité du personnel enseignant selon les termes de l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation du 6 mai 1985,
- d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2001, imputation M14 6042.255, 6558.255, 6247.255, 611.255.

Quotient familial mensuel Ressources de l'année 1999 déduction faite des 10 et 20% divisées par 12 divisées par nombre de parts fiscales	LUDRES	% Coût total du séjour	Extérieurs	% Coût total du séjour
Moins de 1 166 F	510	13%	2 473	63%
de 1 166 F à 1 503 F	628	16%	2 591	66%
de 1 504 F à 1 835 F	746	19%	2 708	69%
de 1 836 F à 2 168 F	864	22%	2 826	72%
de 2 169 F à 2 501 F	981	25%	2 944	75%
de 2 502 F à 2 836 F	1 099	28%	3 062	78%
de 2 837 F à 3 203 F	1 217	31%	3 179	81%
de 3 204 F à 3 504 F	1 335	34%	3 297	84%
de 3 505 F à 3 835 F	1 452	37%	3 415	87%
de 3 836 F à 4 170 F	1 570	40%	3 533	90%
4 171 F et plus	1 688	43%	3 650	93%